

LES BABILLAGES DES VALS

LETTRE TRIMESTRIELLES N°19
OCTOBRE · NOVEMBRE · DÉCEMBRE · 2022
RELAIS PETITE ENFANCE

EDITO

Bonjour à toutes et à tous !

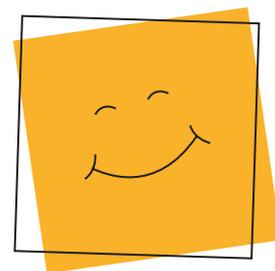
La rentrée est déjà bien loin et la nostalgie des vacances est passée, nous vous retrouvons pour ce nouveau numéro de la lettre trimestrielle qui traitera des peurs de l'enfant. Et oui, la fête d'Halloween approchant, il est intéressant de se plonger dans l'univers de nos peurs et surtout celles des tout-petits.

Vous découvrirez quelles sont les peurs de nos enfants et comment les aider, les accompagner dans ses terribles moments. On vous invite également à prendre connaissance de vos droits à la formation.

Bonne lecture !



RELAIS PETITE ENFANCE



FOCUS NOUVEAUX TARIFS

Le salaire minimum en vigueur au 1^{er} août 2022 pour l'emploi d'un assistant maternel ou d'une garde d'enfants à domicile.

Pour l'emploi d'un assistant maternel agréé

- › 2,43 € Net de l'heure
- › 3,12 € Brut de l'heure

Pour l'emploi d'une garde d'enfants à domicile

- › 8,65 € Net de l'heure
- › 11,07 € Brut de l'heure

Plus d'infos par ici :

tinyurl.com/info-tarif-aout2022

RESTEZ INFORMÉ !

Assistants maternels, parents, si vous avez une adresse de messagerie, merci de **la faire parvenir à l'adresse de votre RPE de référence.**

Vous serez ainsi **informés au plus vite des actualités** sur le territoire.

monenfant.fr

Attention, inscription obligatoire sur monenfant.fr

Une campagne d'information a été lancée en septembre 2021 pour vous inciter à **inscrire vos disponibilités sur le site « monenfant.fr »**. Cette inscription est importante afin de **faciliter la recherche d'un mode d'accueil pour les familles.**

DOSSIER

LES PEURS DES TOUT-PETITS

QU'EST-CE QUE LA PEUR ?

La peur est une émotion ressentie généralement face à quelque chose que l'on interprète comme un danger. C'est un mécanisme de survie primaire, elle entraîne des réactions de notre cerveau et de notre corps et se traduit souvent par un repli sur soi, une fuite. Ainsi, la peur est la capacité de reconnaître le danger et de le fuir ou de le combattre.

LA PEUR EST-ELLE UTILE ?

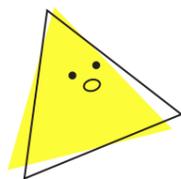
La peur est nécessaire à notre survie, elle nous invite à être attentif aux dangers, nous engage à la prudence, voire à la fuite. La peur est une émotion fondamentale, au même titre que la joie, la tristesse, la colère, elle permet à l'enfant de structurer progressivement son comportement, de s'adapter à son environnement. Elle le conduit à éviter certains contacts ou certaines situations, lui enseigne la prudence et développe sa capacité à trouver des solutions adéquates face à ce qu'il pressent comme un danger.

À QUEL ÂGE APPARAISSENT LES PREMIÈRES PEURS ?

À chaque étape du développement de l'enfant, un type particulier de peur apparaît. Ainsi, un enfant manifeste successivement plusieurs types de peur : premières peurs, peurs imaginaires.

Les premières peurs (entre 6 mois et 3 ans)

Avant 3 ans, l'enfant a peur de l'étranger, de l'abandon, de l'obscurité, de l'inconnu, des bruits forts, des objets, des visages et des endroits non familiers. Il craint aussi d'être séparé de sa mère. Aux environs de 2 ans naît la peur du noir accompagnée de la peur des « grosses machines », de l'orage, des voix de colère, etc.



Les peurs imaginaires (entre 3 ans et 6 ans)

Passé l'âge de 3 ans, l'enfant va être confronté à un autre type de peur : les peurs imaginaires. Elles se caractérisent principalement par la peur du noir et de la nuit, des personnages fantastiques mais également des animaux (loup, serpent, insectes, araignées). À cet âge, l'enfant commence également à craindre les éléments naturels (eau, feu, tonnerre, éclairs).

COMMENT AIDER L'ENFANT À SURMONTER SES PEURS ?

Réconforter l'enfant : l'importance de la sécurité affective. Quand vous réconfortez l'enfant lorsqu'il a peur, vous l'aidez à se sentir en sécurité. Ce sentiment accroît sa confiance en lui et lui donne le courage dont il a besoin pour finir par affronter et surmonter ses peurs. Rappelez-vous que sa peur est très réelle et qu'elle doit être prise au sérieux, même si vous ne savez pas vraiment ce qui l'effraie ou même si vous pensez que ça ne devrait pas lui faire peur. Mettre des mots sur ses peurs : la verbalisation. Il est important de vous asseoir et de parler avec lui de ses peurs. Les mots ont le pouvoir d'affaiblir les émotions négatives et d'aider les enfants à les maîtriser. Mieux vaut le réconforter avec un langage approprié à son âge, avec un ton calme et rassurant. Il est indispensable de prendre en compte les émotions de l'enfant pour l'accompagner et accueillir ses peurs de façons à l'aider à s'en défaire.

BIBLIOGRAPHIE

- › Va t'en grand monstre vert, de Ed Emberley



- › Le livre de mes émotions. La peur, de Stéphanie Couturier et Maurène Poignonec



- › Délivrez-moi !, d'Alex Sanders



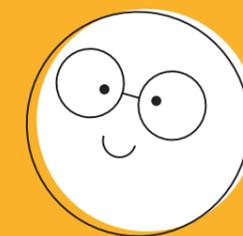
- › Quand j'avais peur du noir, de Mireille d'Allancé



- › Il y a un Alligator sous mon lit, de Mercer Mayer



AGRÉMENT ET FORMATION DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S



LES FORMATIONS

Toutes les assistantes maternelles agréées par le conseil départemental et sous contrat avec un Parent Employeur peuvent bénéficier de la formation continue : formations certifiantes et non certifiantes.

La formation est financée de deux façons :

- › Soit dans le cadre du **Plan de développement des compétences** (58h/an sont prises en charge par une allocation de formation hors temps de travail, ou une rémunération maintenue pendant le temps d'accueil. Les frais de repas, kms, logement sont également remboursés.
- › Soit par le **Compte Personnel de Formation** (crédité en euros depuis 2019) pour des formations qualifiantes ou certifiantes.

Voici les 6 étapes à suivre pour pouvoir bénéficier de la formation continue :

1. L'assistante maternelle fait le point sur les thèmes et les outils qu'elle aimerait approfondir, réactualiser, ou encore découvrir. (CF Catalogue de formation IPERIA)
2. Elle choisit la formation qui répond à ses critères dans le catalogue IPERIA, ainsi que son dispositif (Plan de formation ou CPF).
3. Elle détermine l'organisme de formation qui convient à ses critères : formation, proximité ou non, dates de formation, modalités de transmission, etc. et les contacte.
4. Elle choisit le Parent Employeur facilitateur qui devient garant des démarches d'inscription. Ils remplissent le bulletin d'inscription transmis par l'organisme de formation.
5. L'organisme de formation lui confirme son inscription.
6. Elle réalise sa formation aux dates prévues.

À noter : depuis janvier 2021, l'indemnité de formation est maintenant directement versée à l'assistante maternelle.

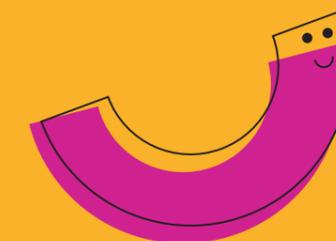
Les formations peuvent se faire en présentiel **ce qui permet aux assistantes maternelles, avec l'accord de tous les Parents Employeurs, de se former sur leur temps de travail**, soit en visio.

LE + DU RPE POUR FACILITER L'ACCÈS AUX FORMATIONS :

Pour les formations de secourisme SST de base et recyclage, le RPE centralise les besoins afin que des sessions soient proposées sur le territoire des Vals du Dauphiné, le service assure alors un suivi des dates de recyclage.

Pour les autres formations, le RPE envoie chaque année en septembre ou octobre aux assistants maternels du secteur un sondage pour connaître leurs besoins de formation, puis interpelle IPERIA pour la mise en place en local des 2 à 3 sessions les plus sollicitées.

Alors surveillez vos mails, et n'hésitez pas à répondre au sondage si vous souhaitez vous former.



À FAIRE EN VDD

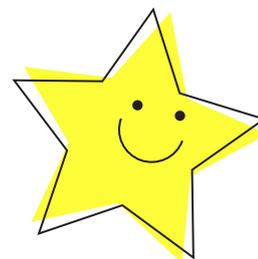
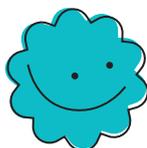
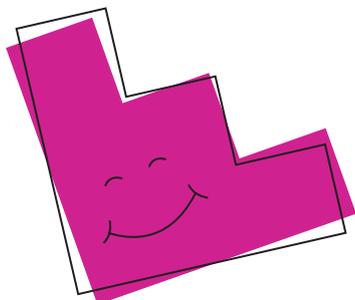


CONFÉRENCE

Nouvelle convention collective des assistants maternels
 Jeudi 6 octobre de 19h à 21h
 à la salle Le Triangle, Les Abrets en Dauphiné

Sur inscription auprès de vos animateurs de secteurs,
 au 04 74 96 50 10 ou à rpe.latourdupin@valsdudauphine.fr

Intervenante :
 Julie COUDERT, Formatrice Petite Enfance
 de l'école des Parents et des éducateurs en Savoie



LES SECTEURS



Valérie
VILLETON



Nadine
ARMENAUD



Evelyne
PAPPALARDO



Marie
LAISNE



Magali
MOUMEN

Secteur La Tour du Pin

rpe.latourdupin@valsdudauphine.fr
 04 74 96 50 10

Secteur Pont de Beauvoisin

rpe.pontdebeauvoisin@valsdudauphine.fr
 04 76 32 71 98



Thomas
GROUD CAPET



Cindy
VARVIER



Olivier
HAMON

Secteur Saint Victor de Cessieu

rpe.stvictordecessieu@valsdudauphine.fr
 04 74 33 13 11

Secteur Les Abrets Val-de-Virieu

rpe.lesabretsvirieu@valsdudauphine.fr
 04 26 78 39 84

